

WOLU-INTER-QUARTIERS ASBL

Woluwe-Saint-Lambert, le 16 décembre 2015

A l'attention des membres de la
Commission de Concertation de Woluwe-Saint-Lambert
Hôtel communal de Woluwe-Saint-Lambert
Avenue Paul Hymans, 2 à 1200 Bruxelles

Concerne : demande d'un permis d'urbanisme pour agrandir la surface commerciale au rez-de-chaussée et construire 2 appartements duplex au 290, chaussée de Stockel.

Madame, Monsieur,

Nous désirons vous faire part de nos remarques en ce qui concerne cette demande de permis d'urbanisme.

Nous nous opposons à l'élévation de la façade telle que proposée.

En effet, le projet déroge déjà au RRU du fait que la toiture dépasse la toiture voisine la plus haute. Cette demande peut être acceptable du fait des hauteurs des maisons voisines proches.

Cependant, l'élévation de façade ne rejoint pas du tout les caractéristiques des maisons voisines et elle est trop imposante. Nous demandons qu'il soit plutôt proposé des lucarnes en toiture en retrait de la façade.

Nous ne souhaitons pas être convoqués à la réunion de la Commission de Concertation qui traitera ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Bernard Devillers
Coordinateur